

Plan directeur de l'énergie – rêve ou réalité à mi-chemin ?

En avril 2004 le Conseil de ville a approuvé la conception directrice et le plan directeur de l'énergie. Ce document comporte un certain nombre d'objectifs à atteindre jusqu'à l'an 2010.

Etant donné que nous nous trouvons actuellement à mi-terme du plan, le groupe PCSI pense que c'est le moment pour le Conseil communal d'informer le conseil de Ville sur l'état d'avancement du plan.

Quel est l'état d'avancement des mesures prioritaires prévues (annexe 3 du plan directeur) ?

Quels objectifs ne pourront probablement pas être atteints ?

Quels obstacles importants empêchent certaines réalisations ?

Etant donné que le plan directeur doit rester réalisable et évoluer avec le temps, quelles adaptations le Conseil communal propose-t-il d'apporter à la liste des objectifs et des actions prioritaires figurant dans le plan ?

Concernant spécifiquement la politique énergétique de la Commune, nous constatons que la FMB encourage les pompes à chaleur par un tarif spécial dans les autres communes. Que pense le Conseil communal sur l'utilité d'un tel tarif à Delémont ?

Delémont, le 30 avril 2007

Pour le Groupe PCSI

B. Lelièvre
Douglas Harris
[Signature]
[Signature]
[Signature]